

Genre et sports :

La Ville de Genève analyse les pratiques sportives des femmes

Dossier de presse



Conférence de presse

Mardi 7 novembre, 11 heures

Palais Eynard

Rue de la Croix-Rouge 4

1204 Genève

Dossier à télécharger sur :

www.ville-geneve.ch/genre-sports

Sommaire

Le communiqué	3
Le contexte de l'enquête	3
Les éléments-clés de l'enquête	4
Les perspectives	8

Communiqué de presse

7 novembre 2017

La Ville de Genève interroge les pratiques sportives des femmes

Dans la continuité de son engagement en faveur de l'égalité entre femmes et hommes, la Ville de Genève a mené une analyse des facteurs qui influencent les pratiques sportives des femmes à Genève. Les recommandations de cette enquête doivent permettre d'orienter au mieux l'offre sportive pour répondre aux attentes exprimées par les femmes.

L'enquête commandée par la Ville de Genève se situe au croisement des actions menées par la commune dans plusieurs domaines : la promotion de l'égalité entre femmes et hommes, le sport, la jeunesse et l'espace public. « Il s'agit d'une première en Ville de Genève et cette analyse pourrait à l'avenir être développée et appliquée à d'autres domaines », se réjouit Sandrine Salerno, conseillère administrative en charge de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes.

Lancée en 2016, elle a permis de réaliser un premier diagnostic de l'offre sportive proposée par la Ville, d'entendre les expériences des femmes et les obstacles qu'elles rencontrent pour faire du sport.

L'enquête met en avant que les ressources mises à disposition par la Ville de Genève sont utilisées en majorité par les hommes, même si certaines initiatives sont exemplaires du point de vue de la mixité. Elle révèle aussi que les pratiques sportives des femmes se heurtent à des contraintes particulières, telles que la difficile articulation des vies familiale et professionnelle, l'éloignement et l'aménagement de certains équipements, le sexisme ou encore, dans le cas des pratiques sportives libres, les facteurs limitant la présence des femmes dans l'espace public.

« Ces constats sont proches de ceux obtenus dans d'autres villes européennes, notamment à Bordeaux » souligne Esther Alder, conseillère administrative en charge de la jeunesse. Ils vont nous permettre d'adapter nos actions pour améliorer les prestations fournies à l'ensemble de la population et encourager le sport pour tous ET toutes » affirme Sami Kanaan, conseiller administratif en charge du sport.

Sur la base des recommandations formulées à l'issue de l'enquête la Ville a développé un plan d'action. Parmi les priorités retenues : le développement d'un projet pilote d'activités sportives simultanées pour les adultes et leurs enfants, la sensibilisation du réseau des partenaires aux enjeux du sport féminin et de la mixité, la récolte plus systématique de données désagrégées selon le sexe, ainsi que des actions pour lutter contre le sexisme.

Contacts médias :

Valentina Wenger-Andreoli
Département des finances et
du logement
079 508 24 34
valentina.wenger@ville-ge.ch

Félicien Mazzola
Département de la culture
et du sport
079 542 66 50
felicien.mazzola@ville-ge.ch

Manuelle Pasquali
Département de la cohésion
sociale et de la solidarité
079 446 40 13
manuelle.pasquali@ville-ge.ch

Le contexte de l'enquête

Le sport est un vecteur central de cohésion sociale, une pratique qui peut rassembler autour de valeurs communes. Mais, il est aussi un miroir de la société, traversé par des enjeux qui touchent de manière transversale les différents domaines de la vie publique, à l'image des stéréotypes et des discriminations de genre.

C'est ainsi qu'en 2014, la Ville de Genève a mis sur pied une série d'actions de sensibilisation à l'égalité et au respect de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre dans le sport. Ce programme, intitulé « Genre et sports 2014 », avait pour objectif de questionner les stéréotypes de genre et les discriminations (sexisme et homophobie) dans -et à travers- le sport.

Ces actions ont été l'occasion pour la Ville d'entamer une réflexion sur la prise en compte du genre dans ses missions et prestations publiques liées au sport et aux loisirs. En 2015, le travail de bilan de ce programme d'actions a conduit à la mise en place d'un groupe de travail interdépartemental chargé d'accompagner la réalisation d'une « analyse des facteurs qui influencent les pratiques sportives des femmes à Genève ».

Cette enquête, commandée par la Ville de Genève à l'équipe d'Yves Raibaud, Maître de conférence à l'Université Bordeaux-Montaigne et spécialiste en géographie du genre, se situe au croisement des actions menées par la commune dans plusieurs domaines : la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité entre femmes et hommes, le sport, la jeunesse et l'espace public.

Les éléments clés de l'enquête

La méthodologie :

Cette analyse a été réalisée entre janvier 2016 et janvier 2017, sur la base de plusieurs méthodes d'enquête :

- Une analyse des données existantes,
- Un questionnaire en ligne, auquel plus de 1600 Genevoises ont répondu, entre août et octobre 2016,
- Des entretiens par focus-groupes (8 focus-groupes réalisés en octobre 2016, 37 participantes),
- Une série d'observations d'équipements sportifs,
- Des entretiens avec des acteurs et actrices-clés du réseau (18 entretiens).

Les principaux résultats de l'enquête :

1) Les chiffres marquants

84% des femmes ayant répondu à l'enquête disent avoir une pratique sportive. Celles déclarant ne pas avoir d'activité sportive sont prioritairement âgées de 26 à 45 ans, elles se répartissent dans l'ensemble des catégories socioprofessionnelles et ne sont que 12% à ne pas vouloir pratiquer plus de sport.

75 % des femmes ayant répondu à l'enquête **disent avoir dû réduire ou suspendre leurs activités sportives dans leur vie.** Les principales raisons de cet arrêt sont par ordre les enfants/la famille /la grossesse (41,2%), le travail (18,5%), le manque de temps (10,8%) ou encore les problèmes de santé (10,1%).

30 % des femmes ayant répondu à l'enquête disent avoir été **témoins de propos ou de gestes sexistes, 26 % en avoir vécu.** Cette proportion monte à **53 % chez les étudiantes.**

43% des femmes ayant répondu à l'enquête pensent que **le sport féminin bénéficie des mêmes avantages que le sport masculin.** Le sentiment que les sports sont traités différemment semble plus faible que ne le laissent apparaître les chiffres issus de l'analyse de l'offre sportive.

35% des femmes ayant répondu à l'enquête **préfèrent les pratiques sportives non-mixtes.**

2) L'analyse de l'offre sportive de la Ville

Une première analyse des effectifs par sexe des associations subventionnées par la Ville révèle que 70% des ressources allouées aux activités sportives subventionnées sont utilisées par les hommes. Ainsi :

- Les hommes sont plus nombreux à bénéficier d'une aide publique par l'intermédiaire de leur association ou club sportif.
- Les activités sportives majoritairement masculines sont davantage subventionnées que les activités sportives majoritairement féminines.
- Les hommes bénéficient de 3 à 10 fois plus d'offres d'activité correspondant à un stéréotype de sexe que les femmes.

Parallèlement au soutien fourni aux associations, la Ville de Genève met à disposition du public une offre d'activités sportives (pour les seniors, les adultes ou les enfants) qui a pour caractéristique d'être mixte et intergénérationnelle.

Par ailleurs, les observations réalisées sur une série d'équipements sportifs d'accès libre mis à disposition dans la ville montrent à la fois :



V I L L E D E
G E N È V E

- des actions exemplaires sur le plan de la mixité filles-garçons (golf urbain, patinoires d'hiver)
- la régularité d'une offre majoritairement destinée aux garçons, cible principale des politiques de prévention (skateparks, terrains multisports, fitness urbain, autres).

Enfin, il manque de manière générale à Genève un dispositif permanent d'évaluation des politiques sportives sous l'angle des inégalités entre femmes et hommes, qui passerait par la collecte de données et de statistiques sexuées par la Ville et ses partenaires (Canton de Genève, FASe, associations et clubs subventionnés).

3) Les facteurs qui influencent les pratiques sportives des femmes

Le rapport montre que les pratiques sportives des femmes se rapprochent en temps consacré de celles des hommes et s'exercent en activité libre (course, vélo, natation) ou dans des structures privées (fitness, yoga) plus que dans des structures associatives.

L'enquête met en évidence différents types de contraintes qui influencent les pratiques sportives des femmes à Genève :

- **Les contraintes structurelles** : Le manque de temps, les contraintes familiales, les coûts financiers, la santé physique sont les premiers empêchements évoqués par les femmes. L'articulation entre les vies professionnelle et privée, en particulier familiale, laisse souvent peu de temps disponible pour pratiquer une activité sportive.
- **Les freins spécifiques** : Les pratiques sportives des femmes, moins variées que celles des hommes, nécessitent des équipements que l'on ne trouve pas toujours à proximité du domicile. Cette difficulté de trouver une activité sportive correspondant aux goûts des femmes, à leurs habitudes et à leurs temps de vie dans un périmètre restreint complique leur pratique de certains sports ou les oriente vers une offre privée qui peut être coûteuse.
- **Les problèmes liés aux stéréotypes de sexe**: pression sur les corps des femmes, sentiment d'infériorité, sexisme, harcèlement. La pratique du sport libre dans la ville (marche, jogging, vélo) se heurte également aux facteurs limitant la présence des femmes dans l'espace public.

Les recommandations de l'enquête :

Dix préconisations ont été présentées par le mandataire en conclusion du rapport. Elles s'appuient sur les informations récoltées dans le cadre de l'enquête et des bonnes pratiques européennes.

- 1. OBSERVER** : construire les indicateurs permettant de mener une analyse des politiques sportives sous l'angle de la budgétisation sensible au genre (*gender budgeting*). Fixer des objectifs et évaluer les résultats. Reproduire une enquête de satisfaction avec des outils d'évaluation à moyen terme.
- 2. FORMER, EDUQUER** : former et sensibiliser l'encadrement professionnel et bénévole aux questions de mixité, de parité et de genre dans le sport. Eduquer les jeunes à l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport, par exemple en développant les pratiques mixtes encadrées.
- 3. AIDER LES FAMILLES** : adapter les heures d'ouverture des équipements aux horaires des femmes. Etudier les possibilités de garde d'enfants et de pratiques sportives en famille.
- 4. LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS** : créer ou encourager les supports pour lutter contre les discriminations croisées (femmes et handicap, femmes et migrations, femmes âgées). Mettre en place une charte contre le sexisme et l'homophobie dans le sport.
- 5. INNOVER** : soutenir des initiatives innovantes pour l'égalité entre femmes et hommes dans le sport, en particulier dans les quartiers et dans les politiques de la jeunesse.
- 6. COMMUNIQUER** : développer les actions médiatiques de promotion du sport féminin (événements et compétitions, équipes fanions, valorisation des athlètes de haut niveau).
- 7. ENCOURAGER LA PRESENCE DES SPORTIVES DANS LA VILLE** : proposer des parcours sportifs pour les femmes pour affirmer et sécuriser le sport libre dans la ville. Organiser la réappropriation des espaces sportifs d'accès libre par les femmes.
- 8. SOLLICITER L'EXPERTISE DES FEMMES** : faire expertiser les équipements sportifs par les sportives elles-mêmes. Inclure une expertise égalité femmes-hommes dans la maîtrise d'œuvre des équipements sportifs.
- 9. COORDONNER** : favoriser une communication interne entre sections et associations féminines pour le développement des pratiques sportives des femmes. Créer un comité d'expertes pour le sport féminin.
- 10. PARITE** : inciter les instances décisionnelles du sport (commissions municipales, conseils d'administration, encadrement professionnel) à aller vers une parité femmes-hommes dans toutes les instances et à tous les niveaux.

Les perspectives

Sur la base des recommandations de l'enquête, la Ville de Genève a décliné un plan d'action qui s'articule en deux temps : une série d'actions à mettre en place d'ici la fin de la législature et une série de mesures à plus long terme.

Actions prioritaires :

- 1. Familles** : Développer un projet pilote d'activités sportives simultanées pour les adultes et leurs enfants (2018-2020) et un projet pilote de garde d'enfants (2021-2025) au Centre sportif du Bout-du Monde.
- 2. Sensibilisation** : Intégrer une action de sensibilisation des jeunes et des partenaires dans le cadre de *Plaine des Jeunes* ; Développer une action d'encouragement des filles à la pratique des sports urbains ; Organiser un Forum *Sport et Société* sur le sport féminin.
- 3. Présences des sportives dans la ville** : Développer un projet pilote de parcours sportif dans l'espace urbain réalisé avec des femmes, en le calquant sur la méthodologie du Plan directeur lumière (itinéraire, éclairage, difficulté, sentiment de sécurité, etc.).
- 4. Statistiques** : Récolter des données désagrégées selon le sexe de la fréquentation des infrastructures et des activités sportives. Réaliser une analyse régulière des données récoltées.
- 5. Lutte contre les discriminations** : Lutter contre le sexisme par le biais d'une communication grand public (par ex. campagne d'affichage) dans les lieux sportifs.

Le groupe de travail interdépartemental chargé de suivre la réalisation de l'enquête est reconduit et a reçu le mandat de travailler à la mise en œuvre des résultats de l'enquête. Un groupe d'expert-e-s du sport féminin sera constitué pour accompagner et participer aux réflexions du groupe de travail. Ce faisant, la Ville pourra compter sur l'expertise de spécialistes des enjeux du sport féminin et de femmes directement concernées. Elle mettra également ainsi en place l'une des recommandations de l'enquête.